

Prix des chambres
Maison de repos et de soins

	Prix / Jour / Personne
Chambre individuelle	À partir de 48,48 €
Chambre double	À partir de 36,43 €
Extension	
Chambre individuelle luxe avec douche italienne et télévision	64,55 €
Chambre double luxe avec douche italienne et télévision	48,48 €

Ces prix comprennent :

- ✚ Les soins.
- ✚ La location et l'entretien de la chambre.
- ✚ La fourniture et l'entretien de la literie.
- ✚ Le chauffage, l'eau et l'électricité.
- ✚ Les repas (déjeuner, dîner, souper), ainsi que les boissons aux heures des repas.
- ✚ Le matériel d'incontinence.

Ces prix ne comprennent pas :

- ✚ Les honoraires médicaux,
- ✚ Les frais pharmaceutiques.
- ✚ L'entretien du linge personnel (Indicatif : 65 euros/mois).
- ✚ Les honoraires de coiffeur, de pédicure.
- ✚ Communications de téléphone

Provision de réservation. (Montant demandé lors de la signature de la convention d'hébergement pour la mise à disposition de la chambre souhaitée.)

- ✚ Toute signature de la convention = 500 euros d'acompte. Celui-ci sera déduit de la 1^{ère} facture.

Prix des appartements

Résidence Services

Les appartements sont équipés de salle de bain individuelle, de cuisine équipée, de double vitrage. L'appartement est composé d'un salon, salle à manger/cuisine, salle de bain et chambre à coucher.

	Prix/ Mois (indice 30.42)
50 m ²	1 300 € + 200 € (charges)

Ce prix comprend :

- ✚ Location de l'appartement
- ✚ Permanence infirmier lié à la maison de repos 24h/24h.
- ✚ Les charges (eau, gaz)
- ✚ Les consommations électriques.

Ce prix ne comprend pas :

- ✚ Les repas (déjeuner, dîner, souper), ainsi que les boissons aux heures des repas.
Le prix des repas se répartit de la manière suivante :

- ✓ Déjeuner : 4 €
- ✓ Dîner : 7,50 €
- ✓ Souper : 6 €

Il vous est possible d'opter pour la formule :

- Semaine complète : 100 €/semaine/personne.
- Semaine de dîner uniquement : 48 €/semaine/personne.

- ✚ L'entretien de la chambre (20€ par heure)
- ✚ Soins infirmiers au domicile
- ✚ L'entretien du linge personnel (lave-linge et séchoir sont mis à disposition gratuitement)
- ✚ Les honoraires de coiffeur, de podologue.
- ✚ Les communications de téléphone.

Provision de réservation. (Montant demandé lors de la signature de la convention d'hébergement pour la mise à disposition de l'appartement souhaité.)

- ✚ Toute signature de la convention = 500 euros d'acompte de réservation. Cet acompte sera déduit de la première facture.
- ✚ Une garantie locative est exigée correspondant au prix mensuel d'hébergement. Cette garantie doit être placée sur un compte individualisé au nom du résident auprès de l'institution bancaire de votre choix sera restituée à la fin du séjour après déduction faite de tous les frais et indemnités éventuellement dus en vertu de la convention.

Bien à vous,

Mme BERGHMANS Anne-Lise
Directrice